



08/03/2022

DE NOUVELLES PERMANENCES À LA MAISON FRANCE SERVICES

Ouverte fin janvier, la Maison France Services de Montivilliers accueille ce mois-ci deux nouvelles permanences.

Pensée pour remédier à la désertification des services publics nationaux, la Maison France Services permet aux usagers d'obtenir, dans un même lieu, l'accompagnement nécessaire à la réalisation de plusieurs démarches administratives sans avoir à se rendre dans d'autres guichets. Grâce à son personnel formé et polyvalent, elle propose un accueil de proximité, accessible à la population, ainsi qu'un accompagnement dans les démarches et une orientation vers un service expert le cas échéant. La Direction Générale des Finances Publiques est déjà présente sous forme de permanences les lundis et jeudis de 9h à 12h et de 14h à 16h. Deux nouveaux services seront proposés dans les prochains jours.

A partir du 11 mars, un conciliateur de justice assurera des permanences un vendredi matin sur deux, de 9h à 12h. Auxiliaire de justice bénévole, le conciliateur a pour rôle de trouver une solution amiable à un différend entre une ou plusieurs parties, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge. Il peut être désigné par les parties ou par le juge. Le recours au conciliateur de justice est gratuit. La solution qu'il propose doit être homologuée par la justice.

Ces permanences se font sur rendez-vous, à prendre auprès de l'accueil de la Maison France Service (02.35.30.96.42).

A compter du 15 mars, le Pôle Ressources Handicap 76 rejoindra également la Maison France Services, à raison d'un mardi sur deux.

Service gratuit issu du regroupement de plusieurs acteurs comme la CAF de Seine-Maritime, l'Agence Régionale de Santé ou encore la Maison Départementale des Personnes Handicapées, le Pôle Ressources Handicap 76 accompagne les familles et les professionnels pour faciliter l'accès des enfants et des jeunes à besoins particuliers dans les accueils individuels et collectifs de la petite-enfance, de l'enfance et de la jeunesse, hors champ scolaire.

Les permanences destinées au public se feront le matin, de 9h à 12h, à la Maison des Solidarités (02.35.30.96.42) et celles ouvertes en direction des professionnels l'après-midi, de 14h à 17h, au Centre social Jean Moulin (02.35.13.60.08).

Contact presse :

Edwige CHAPELLE
Responsable du service Communication
Tél. 02 35 30 96 46 – 06 18 66 19 36
edwige.chapelle@ville-montivilliers.fr

Benoît BAUDU
Chargé de Communication
Tél. 06 26 66 81 12
benoit.baudu@ville-montivilliers.fr